

APPEL INTERSYNDICAL

Non à la démolition de la DGFIP

Lors d'un groupe de travail réuni le 7 novembre 2014, le directeur départemental M Gloux a présenté aux Organisations Syndicales, le « plan triennal » des restructurations devant permettre la DDFIP 93 de « *faire face au suppressions d'emplois passées, présentes et à venir ! (sic)* »

Ce plan triennal départemental n'est rien d'autre que la déclinaison locale de la démarche stratégique qui frappe comme jamais notre administration. Alors que des centaines de trésoreries ont déjà été fermées sur tout le territoire au cours des dernières années, aujourd'hui, ce mouvement de destruction non seulement se poursuit, mais s'accélère. En effet, au cours de cette réunion M Gloux a annoncé, pèle mèle :

- **Fusion des SIE présents sur une même résidence** : Montreuil, Saint Denis, Villepinte
- **Spécialisation d'une des brigades de vérification** sur la fraude fiscale, en lien avec la gendarmerie ou les douanes, par exemple.
- Réflexion autour du CSP : soit par la **Création d'un service dédié CSP particulier à Bobigny** visant à « délester » les cellules CSP des SIP, soit encore une fois par la **délocalisation de la mission vers d'autres départements** (comme pour l'expérimentation des Centres de Contact...).
- **Regroupement des 4 pôles Enregistrement** en un seul service unique à Bobigny.
- **Remplacement des CDIF par 2 services spécialisés**, l'un s'occupant du secteur foncier du département, l'autre reprenant la gestion cadastrale et l'évaluation des locaux professionnels. Ce n'est rien d'autres que la spécialisation des CDIF en un pôle locaux particuliers et un pôle locaux professionnels, qui ont toujours été les préalables à la bascule de la gestion de la taxe foncière sur les SIP !
- **Spécialisation des Trésoreries Mixtes et disparition des trésoreries impôts** pour rattachement de la partie recouvrement aux SIP afférents, et spécialisation des parties SPL restantes.
- **Regroupement des trésoreries SPL qui n'auront plus « la taille critique » qui permettrait leur maintien.**
- **Réflexion sur la notion de « territoire »** dans le cadre du « Grand Paris » et ses conséquences sur le réseau DDFIP.

Ces restructurations portant atteinte au service public de proximité vont dégrader encore un peu plus la qualité de service et les conditions de travail pour les collègues et entérinent la disparition de tout le réseau de proximité de notre administration, la dégradation de nos conditions de travail avec l'achèvement à marche forcée des SIP comptables et la mutualisation des services.

Ceci est inacceptable

C'est dans ce contexte que le DDFIP du 93 a en outre proposé à la DG d'expérimenter le **Centre de Contact**. Ce centre de type « plate-forme téléphonique » installé à Chartres aura la charge, dès la campagne IR 2015, de la réception téléphonique et du traitement des courriels des usagers des SIP (les SIE devraient suivre rapidement !).

Ainsi, un contribuable de Seine Saint Denis verrait son dossier traité à Chartres s'il appelle ou envoie un mail ; l'adresse de son centre local n'apparaissant même plus ni sur sa déclaration ni sur son avis ! Le CDC aura accès aux applications impôts et trésor pour les particuliers, fera du renseignement téléphonique et ne pourra qu'ordonnancer les dossiers contentieux reçus pour transfert sur les SIP/trésoreries impôts. La seule conséquence sera encore plus de suppressions de postes dans les SIP avec la disparition des « missions » téléphones et traitement mail, avec des contribuables excédés qui auront 2 sons de cloche différents. On imagine l'explosion de l'accueil alors que les habitants de Seine-Saint-Denis ne pourront plus joindre nos services !

L'ensemble des syndicats représentatives Solidaires, CGT, FO ET CFDT du département de Seine Saint-Denis avait pourtant, au cours du CTL du **26/09/2014** adopté un vœu marquant « *leur refus absolu de tout rattachement de services de la DDFIP à un centre de contact et à toute expérimentation dans ce sens.* » Malgré cela, la direction décide de passer en force et de continuer son expérience qui marque la destruction de l'administration de réseau !

Pendant ce temps, les suppressions d'emplois continuent...

A cela s'ajoute la poursuite des destructions de postes à la DFIP. Plus de 2000 au niveau national, **32** dans notre département, sans compter les postes vacants.

Cet automne, plus de 200 emplois ont été vacants en Seine Saint Denis. Les syndicats avaient adopté à l'unanimité une vœux demandant « *le recrutement par voie de contours de tous les agents pour chacune des catégories, nécessaires à l'abondement des postes vacants et à l'exercice des missions* ». Même si la liste complémentaire du concours d'agents C a été appelés dans sa totalité et que 101 nouveaux collègues sont arrivés sur le département au 01/10/2014. Le compte n'y est pas : Une centaine de postes (principalement des cadres B) manquerait toujours au 01/01/2015. La direction se refuse de donner les chiffres exactes de la situation..

Dans cette situation, certains sites ne peuvent plus traiter que le courant. Comment, alors dans ces conditions, garantir un bon accueil du public, un bon service aux collectivités locales, un recouvrement efficace et un contrôle fiscal suffisant et équitable ?

Ces coups portés contre notre administration ne peut aller que vers la remise en cause de nos droits, la dégradation de nos conditions de travail, vers la fin du service public. Tous les agents, tous les services en subiront les conséquences.

Partout, lors des HMI, nous invitons les agents à signer la pétition intersyndicale et à dresser leurs revendications dans l'unité avec leurs organisations syndicales pour préparer une journée de grève lors de laquelle nous demanderons à être reçu par la direction !

Maintien de toutes les trésoreries mixtes et Impôt ! Non à la bascule en SIP !

Aucun rattachement au CDC de Chartres !

Retrait de tout le schéma triennal de restructuration de la DDFIP

93

Arrêt immédiat des suppressions de postes, des emplois statutaires pour le maintien de tous les sites et de toutes les missions !